

Le Mesnilois

BULLETIN MUNICIPAL DU MESNIL-AMELOT

N° 20 - printemps 2019



www.lemesnilamelot.fr



LA MAIRIE

Sommaire



Le Mesnilois,
Magazine d'informations municipales.
2 rue du Chapeau,
77990 Le Mesnil-Amelot
www.lemesnilamelot.fr
Tél. : 01 60 03 51 18

Directeur de la publication :
Alain Aubry

Directrice de la rédaction : Isabelle Rigault
Mise en page, crédits photos (sauf mention) :
Isabelle Rigault

Impression : Génot



Le Mesnilois est imprimé
sur du papier recyclé
à 400 exemplaires

| | |
|---------------------------|-------|
| La mairie | |
| ÉDITO | 3 |
| INSTITUTIONS | 4-7 |
| Dossier | |
| MADE IN MESNIL-AMELOT ! | 8-11 |
| Les Mesnilois | |
| ATELIER CUISINE JAPONAISE | 12-13 |
| SOIRÉE JOHNNY | 14-15 |
| LES COLONIES | 16-17 |
| CONCOURS PHOTO | 18-19 |
| Le Mesnil-Amelot | |
| NOS AMIES LES ABEILLES | 20-21 |
| ENVIRONNEMENT | 22-23 |
| TRAVAUX | 24-27 |
| Grand angle | |
| RÉTROSPECTIVE | 28-29 |
| Infos pratiques | |
| NUMÉROS PRATIQUES | 31 |
| ÉTAT CIVIL | 31 |
| À VOS AGENDAS ! | 32 |



Alain Aubry

Maire du Mesnil-Amelot
Vice-Président de la CARPF

Édito

Chères Mesniloises,
chers Mesnilois,

Comme chaque trimestre, un nouveau Mesnilois est achevé et déposé dans vos boîtes aux lettres. C'est toujours avec plaisir que nous bouclons ce magazine pour vous livrer les avancées des travaux, ou relater tous les événements qui sont organisés tout au long de l'année. Preuve que notre commune est vivante et dynamique. Preuve que la municipalité est audacieuse et à votre service !

Vous trouverez ainsi dans ce Mesnilois n°20, des détails sur les deux dernières distinctions qui ont récompensé notre commune lors du salon de l'association des maires d'Île de France qui s'est tenu mi-avril.

Grâce au tutoriel expliqué en pages 6 et 7, vous pourrez également télécharger une application gratuite qui vous permettra dorénavant de suivre toute l'actualité de la commune sur vos android, apple ou tablette.

Des élections approchant, il est bon de faire un rappel sur les droits et devoirs des citoyens !

Enfin, je vous laisse découvrir les pages qui sont les vôtres, puisque vous êtes nombreux à participer aux soirées, concours photos, atelier cuisine, colonies ou concerts...

Les dernières pages montrent l'avancée des différents travaux de voirie, ceux du CTM, de l'Octarine, sans oublier l'intérieur de l'église qui vient de subir une cure de jouvence avec, entre autres, la restauration du retable de Saint Martin que je vous invite à aller voir...

Bonne lecture,

Institutions

Une 2^e fleur pour la commune...

La commune du Mesnil-Amelot faisait partie des 25 lauréats recevant le label régional 2018 "Villes et villages fleuris", au salon de l'association des maires de l'Île-de-France, lundi 15 mai.

Le Comité Régional du Tourisme (CRT) Paris Île-de-France organisait la remise des prix du Label 2018 "Villes et Villages Fleuris" (VVF), label de qualité de vie, à l'occasion du salon des maires d'Île-de-France. Cette année, Stéphane Beudet, Président de l'AMIF et Hamida Rezeg, Vice-présidente en charge du tourisme de la Région Île-de-France et présidente du jury régional VVF, félicitaient les 25 communes lauréates

qui ont su améliorer leur cadre de vie, fleurissement et végétalisation. La commune a donc été récompensée et obtenu une 2^e fleur, pour sa valorisation du patrimoine végétal tout en respectant

sa biodiversité et ses ressources naturelles. Les efforts d'embellissement du patrimoine bâti et de mise en place d'animations variées et originales ont également été gratifiés.



Le jury régional VVF, présidé par Hamida Rezeg

Pour la 9^e année consécutive, maires, adjoints au maire, comité régional fédéré pour le don de sang bénévole et l'établissement français du sang Île-de-France se sont réunis au salon de l'AMIF, dans le cadre de la cérémonie de remise de diplômes et trophées du Label commune donneur.

Jeudi 18 avril, l'EFS accueillait au Paris Event Center, Porte de la Villette, plus de 102 communes afin de leur remettre les prix du label "commune donneur" : 1, 2 ou 3 cœurs. La cérémonie s'est ouverte avec le discours de Dominique Bailly, vice-président de l'AMIF et maire de Vaujours suivi de Monique Méret, présidente du comité régional fédéré pour le don de sang bénévole de la région Île-de-France, puis de Stéphane Noël, directeur de l'établissement français du sang Île-de-France.

La commune du Mesnil-Amelot a ainsi reçu la distinction de deux cœurs : le jaune, le cœur communication qui félicite la pédagogie et l'information mise à disposition des citoyens et le bleu, le cœur soutien qui salue l'investissement financier des communes. La municipalité poursuit ses efforts pour mettre en place une collecte sur la commune. Elle recevra ainsi le rouge et contribuera encore plus à sauver des vies.



De gauche à droite, Dominique Bailly, vice président de l'AMIF et maire de Vaujours, Monique Méret, présidente du comité régional fédéré et Stéphane Noël, directeur de l'EFS ont remis les récompenses aux lauréats.



La commune a reçu la distinction de deux cœurs pour son implication pour le don du sang



Une application pour rester connecté avec le Mesnil-Amelot

Soucieuse de toujours mieux informer ses administrés, la municipalité vient de mettre en service une application "city-wall" qui permet de suivre sur son smartphone, son android ou sa tablette toutes les informations de la commune.

Depuis quelques jours, le Maire, Alain Aubry, a mis en service une application qui permet de suivre sur son téléphone ou sa tablette la vie de la commune publiée sur les différents réseaux. L'application s'appelle "CityWall", littéralement, le mur de la ville. Développée par la société Lumiplan, elle permet de consulter les informations publiées sur le site internet dans les rubriques "actualités" et "agenda" mais également de les suivre au fil de l'actu de la page Facebook même si vous n'avez pas votre propre compte facebook. Cette application gratuite vous rendra également service grâce à ses notifications. Les personnes qui l'auront téléchargée (Mesnilois ou personnes extérieures à la commune) seront prévenues par une notification de l'évène-

ment à ne pas rater ou bien de toute autre information de dernière minute : mise en garde sur des démarcheurs mal intentionnés, alerte météo, problème de collecte des déchets, coupure d'eau, accident, travaux... L'application est disponible gratuitement sur l'App Store d'Apple et sur Google Play pour les terminaux Android.

Ce dernier outil "high tech" confirme la volonté de la municipalité en matière de développement numérique; "C'est un outil supplémentaire que nous mettons à disposition des administrés, qui s'intègre dans notre politique de développement numérique" souligne Alain Aubry. Il ajoute que la commune est déjà bien pourvue afin que chacun trouve un outil adapté à son style de vie. A l'accueil de la mairie se trouve une tablette

numérique où l'on trouve de nombreuses informations comme les arrêtés, les permis de construire, celles de la communauté de communes, du sigidurs... Toutes les grandes dates des événements municipaux de l'année défilent également sur la télé située à l'accueil de la mairie, pour les personnes qui patientent quelques minutes. La commune possède bien sûr son site internet et une page facebook régulièrement mis à jour. Et pour les Mesnilois qui ne sont connectés à aucun réseau social, ils trouveront également des affiches et des informations administratives sur les trois panneaux Lumiplan, nouvelle génération, placés à l'intersection rue de Paris/rue de Claye, Place Théodule Brunet devant la boulangerie et rue de Claye, devant le cimetière.

Comment vous abonner en quelques clics...

Avec CityWall, accédez à toute l'information locale du Mesnil-Amelot ! Abonnez-vous gratuitement et retrouvez en temps réel et à un seul endroit, toutes les dernières informations publiées.

Restez informés grâce aux notifications. La commune pourra ainsi vous avertir immédiatement en cas d'alerte ou pour un événement à ne pas manquer.

L'application CityWall est 100% gratuite et ne collecte aucune donnée personnelle.

Comment vous abonner ?
– téléchargez l'application CityWall® sur votre smartphone ou tablette

– sélectionnez la commune du Mesnil-Amelot ou tapez le nom de la commune puis appuyez sur "s'abonner"

– c'est parti, vous êtes sur le fil d'information !



Made in France, made in Mesnil Amelot !

A l'aube de deux élections (les européennes le 26 mai et les municipales début 2020, la rédaction vous propose un petit récapitulatif sur vos droits et devoirs ainsi que sur les principes fondamentaux de la République...

DOSSIER

Découverte



Le droit d'être inscrit...

Pour être inscrit sur la liste électorale il faut être de nationalité française ou d'un état membre de l'Union européenne pour une inscription sur les listes complémentaires, avoir 18 ans accomplis le jour de l'élection et la jouissance des droits civils et politiques. Il faut d'autre part établir une

attache avec la commune d'inscription (domicile réel, résidence obligatoire en qualité de fonctionnaire ou contribuable local). Dès lors, vous pourrez participer aux différentes élections au suffrage universel direct :

- aux élections nationales (le Président de la République, les députés,

- élus pour 5 ans)
- aux élections locales (les conseillers municipaux, les conseillers départementaux, les conseillers régionaux, élus pour 6 ans),
- aux élections européennes (les députés européens, élus pour 5 ans).

Les droits civiques

Ces droits désignent les libertés individuelles accordées à tous les citoyens par la loi :

- le droit de vote, l'éligibilité (le droit de se porter candidat à une élection et d'être élu)

- le droit d'exercer une fonction juridictionnelle (juge...)
- le droit de représenter ou d'assister une partie devant la justice
- le droit de témoigner en justice.

Les devoirs du citoyen

Respect des lois

Les citoyens doivent respecter les lois pour deux raisons essentielles. Tout d'abord parce qu'ils en sont indirectement les auteurs (la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum). Ensuite parce qu'il s'agit de permettre une vie en société organisée et d'éviter le développement de la loi du plus fort. Le non respect des lois constitue toujours une faute qui, le cas échéant, peut conduire à de lourdes sanctions pénales.

Fraternité

Les devoirs d'un citoyen envers les autres sont de nature juridique et morale : chaque citoyen doit respecter les droits des autres.

Payer ses impôts

Le principe de l'impôt est prévu par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. La participation à l'effort commun est indispensable pour financer et faire vivre nos services publics : police, justice, éducation, hôpitaux, ramassage des ordures...

Service national

En France, la conscription et le service national ont été réformés par la loi du 28 octobre 1997. Ils ont fait place à la journée de défense citoyenneté (JDC) obligatoire pour les garçons et les filles dès la date du recensement afin de les sensibiliser aux enjeux et à l'organisation de la défense. L'appel sous les drapeaux peut cependant être rétabli si la défense de la nation le justifie.

Le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, des couleurs du Roi (blanc), et de la ville de Paris (bleu et rouge).

Marianne incarne la République française. Apparue sous la Révolution, dont il lui reste le bonnet phrygien, elle a pu prendre les visages d'actrices célèbres.

À l'origine, chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme notre hymne national.

La devise "liberté, égalité fraternité" est inscrite dans la Constitution de 1958 et fait ainsi partie de notre patrimoine national.

Liberté, égalité, fraternité

Ces trois mots sont inscrits sur le fronton de nos mairies. Les deux premiers termes figurent dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Le troisième terme fait son apparition sous la Seconde République, en 1848, époque à laquelle l'esclavage fut définitivement aboli dans les territoires d'outre-mer. Les exemples ci-dessous illustrent l'application de la devise de la République.

Liberté :
d'opinion et d'expressions (extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789) "la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi."

de culte (extrait de la loi de 1905 concernant la séparation des églises et de l'État) "La République assure la liberté de conscience et elle garantit la liberté de culte"

d'entreprendre (extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789) "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits".

de se syndiquer (extrait du préambule de la Constitution de 1946) "Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix"

Égalité :
devant la loi Nous sommes tous égaux devant la loi sans distinction d'origine ou de religion (principe inscrit dans la Constitution de 1958)

devant le suffrage
Une personne, une voix

égalité des sexes (extrait du préambule de la Constitution de 1946) La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.

égalité des chances tous les citoyens, étant égaux aux yeux de la loi, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Fraternité :
La solidarité est un principe fondateur du vivre ensemble.

entraide La loi du 22 mai 1946 pose le principe de la généralisation de la sécurité sociale à l'ensemble des citoyens.

famille La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

engagement citoyen Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut exercer une mission d'intérêt général dans le cadre du service civique.

solidarité Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

Réformes des listes électorales

La loi du 1^{er} août 2016 a considérablement réformé le droit électoral. Un répertoire électoral unique, géré par l'INSEE a entre autres été créé. Le droit des citoyens à être inscrits sur la liste électorale est élargi à la fois temporellement et matériellement. L'INSEE procédera directement aux inscriptions et radiations ordonnées par l'autorité judiciaire ainsi qu'aux radiations des électeurs décédés ou de ceux qui n'ont plus le droit de vote. En l'absence de CNI ou de passeport, la mairie doit exiger, pour prouver l'identité du demandeur, la présentation de l'original

ou de la copie de l'une des pièces en cours de validité. A savoir, carte d'identité de parlementaire, carte d'élu local, carte vitale, carte du combattant, carte d'invalidité... Toutes ces cartes doivent obligatoirement être munies de photo. A l'occasion du recensement citoyen et de la journée défense et citoyenneté, le ministère des armées recueille des informations permettant d'identifier les jeunes qui vont atteindre l'âge de 18 ans. Ces informations sont transmises à l'INSEE qui procède à l'inscription d'office de ces jeunes électeurs sur la liste de la

commune dans laquelle ils ont été recensés. A compter de 2019, les commissions administratives qui étaient chargées d'examiner toutes les demandes d'inscription sur les listes électorales d'une commune disparaissent. C'est désormais le maire, seul, qui devra statuer en premier lieu sur ces demandes. Le maire peut radier un électeur s'il constate que celui-ci n'a plus d'attache avec la commune, ni le droit de figurer sur la liste.





Le traiteur d'AÔI en train de couper le riz vinaigré

LES MESNILOIS

Cuisine aux couleurs du soleil levant

L'Atelier AÔI... P'tites bouchées de riz japonaises

Le 16 mars dernier, la municipalité a proposé aux Mesnilois des cours de cuisine... Pas n'importe lesquels ! Trois ateliers de cuisine japonaise. Une trentaine d'apprentis cuisiniers s'est lancée dans cette aventure...

Le but de cette activité était de faire découvrir aux Mesnilois les incontournables de la cuisine japonaise (makis et sushis) mais bien sûr de déguster des produits typiquement japonais, moins connus (Kampyo, uméboshi, daikon...) et de découvrir de nouvelles saveurs.

Après ces courtes dégustations et une fois équipés de tabliers, les cuisiniers se sont initiés aux différentes techniques de préparation. Sous l'œil attentif de Stéphanie, le traiteur, les participants ont assaisonné le riz, soigneusement coupé leur poisson, choisi leurs ingrédients et dressé



l'ensemble en fonction de leur goût et des consignes. Certains ont préféré associer avocat et crevettes, puis le gingembre râpé et le saumon. D'autres ont craqué pour les graines de sésame au wasabi. Durant 1h30, chaque participant a pu réaliser des makis, sushis, inari sushis mais d'autres plats ont été de la partie avec toujours la même envie : se régaler sainement. Tout le monde est reparti avec sa production à déguster en famille ou entre amis avec les recettes en poche pour les refaire à la maison.



Découverte de produits quelquefois méconnus



Production de california makis



Concentration maximale pour rouler les makis



Les trois groupes de 10h30, 14h et 17h à la salle Rousseau



Soirée Johnny

Un voyage dans un patrimoine musical

Ce diner/spectacle a proposé aux Mesnilois et aux nombreux spectateurs des villes alentour de revenir sur les cinquante ans de carrière d'un artiste hors norme.

Le comité des fêtes a organisé pour la deuxième année consécutive un concert spécial Johnny, samedi 30 mars dernier à la salle Maurice Droy. 180 personnes s'étaient inscrites pour l'occasion.

Alain Aubry, puis Daniel Dambreville ont chacun dit un petit mot d'accueil pour démarrer la soirée, puis l'orchestre de Gilles a entamé de grands classiques de variété pour chauffer la salle. Durant l'apéritif, les convives ont pu déguster un planteur préparé par le comité des fêtes. Les plus grands



Gilles et son orchestre de 7 musiciens

tubes de l'idole des jeunes se sont ensuite enchaînés dans une ambiance conviviale. Ils ont retracé l'histoire musicale de l'artiste, à travers ses chansons les plus emblématiques. Le traiteur

"le soleil dans la cuisine" avait préparé un copieux et délicieux couscous. La soirée s'est poursuivie jusqu'au petit matin. Les danseurs en ont profité jusqu'aux dernières notes...



180 convives se sont atablés salle Maurice Droy...



et ont dansé sur les plus beaux airs de Johnny

Les seniors à la ferme des Michettes...

Un repas dansant bien sympathique

Le 13 avril dernier, les seniors ont organisé une sortie entre Coucy-le-Château et Guny, tout près de Soissons, en plein cœur de l'Aisne. Au programme, un repas champêtre dans une ambiance chaleureuse.

Ils étaient une cinquantaine à prendre part au voyage : une grande majorité de Mesnilois et une petite poignée d'amis fidèles de Moussy. Après un voyage en car, la ferme des Michettes a accueilli notre groupe pour passer un agréable moment de détente. La spécialité de ce lieu est son menu unique aux saveurs traditionnelles. Ici, le cochon se décline tout au long du repas. Tout commence pour vous mettre en appétit avec l'apéritif maison et les canapés "paysans" : (champignons farcis, jambon, lardons, oignons émincés). Viennent ensuite les terrines maison (canard, caillettes et rillettes). Le clou du spectacle arrive avec le



Le cochon cuit à la broche est coupé devant les convives

cochon à la broche, cuit au feu de bois, coupé devant les convives et servi avec des légumes assortis. Pour finir ces ripailles, on vous propose la couronne des Michettes,

une brioche maison. Ce repas traditionnel fut entrecoupé de danses et de variétés animées par un DJ. Tout le monde a pu danser et est rentré repu et fourbu.



Les danses ont ponctué ce copieux repas



Les seniors en visite dans l'Aisne

Les jolies colonies de vacances

59 jeunes Mesnilois ont eu la joie de vivre...

Les jeunes ont passé leurs vacances d'avril en colonie dans la jolie station de Valloire. À 2 ou à 6 par chambre, dans le chalet savoyard "la joie de vivre", nos vacanciers ont profité du grand air de la montagne...

59 jeunes Mesnilois (29 enfants et 30 ados) accompagnés de 7 animateurs ont passé la première semaine de leurs vacances dans la charmante station située au pied du Galibier. Valloire tire son nom de "Vallée d'Or", origine qui remonte au XI^e siècle. Une fois installés, au 1^{er} étage pour les plus jeunes et au 2^e étage pour les ados, le programme allait pouvoir commencer... Lundi, les "petits" ont fait une randonnée de 6 km

avec un dénivelé de 200 m. Pendant ce temps, les plus grands se sont essayés au montain board, une discipline encore peu répandue qui consiste à descendre les pistes de ski qui ne sont plus enneigées sur des skates board munis de grosses roues. Même si l'on compte quelques chutes, tout le monde s'est très bien débrouillé. Un rallye photo a complété cette journée mouvementée. Mardi, les activités ont été échangées. Cette fois-ci,



Le montain board n'a plus de secret pour nos pros de la glisse



Équipés de leur pique-nique, les jeunes ont fait de belles randonnées



Improvisation lors d'un après midi pluvieux : cabanes avec des draps et des serviettes

ce sont les ados qui ont randonné. Ils ont parcouru 10 km avec un dénivelé de 500 m et ont eu la joie d'observer des marmottes, des aigles, serpents et même des chamois. Munis de leur pique-nique, ils sont passés dans de vieux villages montagnards. Mercredi, alors que certains casse-cous se sont lancé un défi : escalader un pan de la montagne, d'autres sont restés au chalet pour jouer. Jeudi, tout le monde s'est retrouvé au "parc du diable d'Aussois" pour une journée accrobranche. Selon leur goût et leur témérité, les enfants ont suivi des parcours adaptés à leur âge. Les plus courageux se sont lancés dans le vide avec la tyrolienne "des anges", la plus grande d'Europe en milieu forestier (200 m de long et 180 m de hauteur). En soirée, un repas au Mac Do a remis les estomacs en place... Pour la dernière journée, les jeunes ont pu pratiquer une dernière fois, soit l'escalade, soit le mountain board avant de reprendre la route pour la région parisienne.



Le groupe des "Même pas peur", lors de l'accrobranche



Un maître chien pisteur et sauveteur en haute montagne est venu présenter son travail et les dangers des avalanches accompagné de Népal, son fidèle compagnon, berger allemand.



Lors d'une matinée, nos aventuriers ont vécu les sensations de "Premier de cordée" de Frison-Roche.

Concours photos

L'eau dans tous ses états au Mesnil-Amelot

Merci à tous les Mesnilois qui ont participé au concours photo "L'eau dans tous ses états" et félicitations à Nadège Caromelle qui remporte 2 repas offerts par l'hôtel Campanile.

Nadège Caromelle
"Jour de pluie au Mesnil-Amelot".



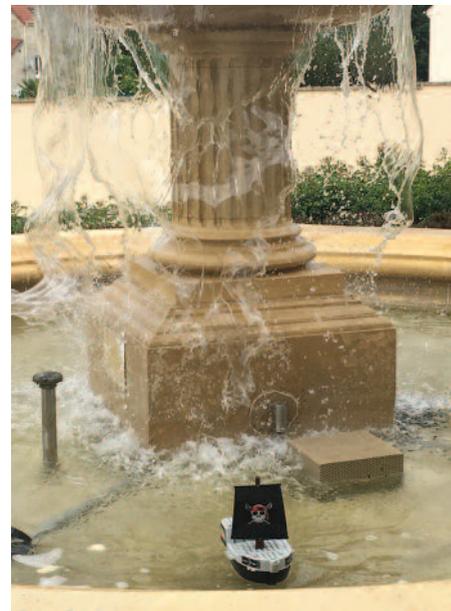
Renaud Vasseur
"Un soir dans le parc du Mesnil".



Yoann Choumaker
"Détente de l'homme de fer".



Emilie Laurent
"A l'abordage !".



Nadine Langlois
"L'étang au printemps".



Hors concours
"Une rondelle, de l'eau gazeuse. Tchinn tchin !".



Hors concours
"Effet d'optique".



Environnement

Nos amies les abeilles

Nous avons profité d'une belle journée ensoleillée et pas trop ventée pour rendre visite à nos ruches et vérifier leur état sanitaire et biologique.

L'examen commence avec l'enfumage qui permet d'engourdir légèrement nos jeunes amies sans pour autant perturber la colonie et en particulier la reine. L'une des ruches qui comporte 3 hausses avec chacune 9 cadres, semble bien prometteuse. La colonie est vive et abondante. L'apiculteur estime qu'il y a environ

60 000 abeilles dans cette seule ruche. Les cadres observés présentent tous les cas de figure. Certaines alvéoles sont operculées (fermées avec soin par les abeilles), d'autres sont ouvertes et l'on peut voir le nectar. D'autres alvéoles sont habitées par des larves pondues par la reine. Elles deviendront à leur

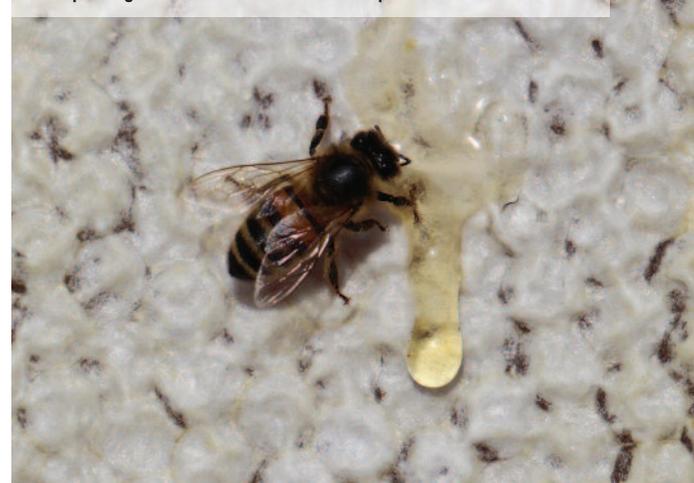
tour de belles abeilles. L'entrée ou trou de vol est le lieu de départ et d'arrivée des abeilles butineuses. Il est en forte activité à cette heure de la journée. L'abeille utilise ses trois paires de pattes pour rapporter le pollen à la "maison". Elle le dépose dans des alvéoles de garde-manger. Le pollen est stocké au

plus près du couvain car il entre prioritairement dans l'alimentation des larves. Il est pour l'abeille la nourriture de croissance, alors que le miel issu du nectar est sa nourriture à l'âge adulte. Selon la production de pollen par les fleurs et l'agilité des abeilles, le poids des boules amassées varie du simple au quadruple. Il peut atteindre un poids équivalent au propre poids de l'abeille qui est de 110 mg.

En pleine heure de pointe, les butineuses reviennent les pattes chargées



Une petite gourmande s'ennivre du miel que nous avons fait couler



Simple contrôle pour vérifier que tout aille bien



Alors que certaines alvéoles sont operculées, d'autres sont ouvertes...



D'autres encore sont habitées par des larves



LE MESNIL-AMELOT

La déchèterie, on y pense !

Un déménagement ? Un "nettoyage de printemps" ? Et vous voilà avec plein d'objets ou de déchets à jeter . Ayez le réflexe déchèterie, leur accès est gratuit !

4 bonnes raisons d'aller en déchèterie...

En complément des collectes en porte-à-porte, la déchèterie vous permet de jeter des déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par les collectes traditionnelles (pneus, pots de peintures, huiles moteurs, végétaux volumineux...) ; mais aussi

de protéger l'environnement en limitant les dépôts sauvages et en collectant les déchets polluants ; la déchèterie permet donc d'économiser les ressources naturelles en favorisant le recyclage et la valorisation.



N'oubliez pas votre badge d'accès ou amenez les justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de

domicile récent). Pour connaître les horaires d'ouverture des déchèteries, contactez le numéro vert ou rendez-vous sur le site du Sigidurs.

Les déchets refusés :

Les ordures ménagères, les sacs remplis, les cadavres d'animaux, les carcasses de voitures, l'amiante, les déchets présentant un risque explosif ou radioactif (bouteilles de gaz, bouteilles sous pression, extincteurs...).

Les déchets à remettre aux agents d'accueil :

Les radiographies, les pneumatiques, les déchets diffus spécifiques, les appareils de chauffage, les produits toxiques, les pots de peinture, les piles, les batteries et accumulateurs, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les ampoules et les néons.

Les déchets à déposer dans les bennes :

Cartons, métaux, bois, végétaux, tout venant incinérable et non incinérable, déblais, gravats, huiles moteurs, huiles végétales.

"Les yeux du ciel", un projet novateur aux portes du Mesnil

ECT est le mécène d'un projet artistique, culturel et environnemental... une œuvre gigantesque de plusieurs centaines de mètres, vue du ciel ! Un projet co-signé par Alain Aubry en présence de la Préfète.

Situé à 1 km de la future gare du Mesnil-Amelot, gare terminale de la ligne 17, et bénéficiant de la proximité de l'aéroport Charles de Gaulle de Roissy, l'œuvre d'Antoine Grumbach "Les Yeux du Ciel" veut être un pôle touristique et culturel important de Seine-et-Marne, en favorisant l'accueil des habitants de Villeneuve, ceux du Mesnil-Amelot et des visiteurs et touristes du Grand Paris. "Les yeux du ciel" constitueront un parc gigantesque de 2 yeux de 400 m de long, visibles par près de 70 millions de voyageurs aériens, ouverts au public, accessibles à la promenade et proposant des esplanades d'expositions et de spectacles. Entièrement réalisé à partir de terres excavées, le projet sera achevé en 2024, pour les Jeux Olympiques.

Le projet a été officiellement lancé le 25 janvier 2019 par la préfète de Seine-et-Marne, Madame Abollivier qui a dévoilé une plaque et planté le premier arbre de cette œuvre monumentale à l'échelle du site. Patrick Renaud, président de la Communauté d'Agglomération de

Roissy Pays de France (CARPF), Gilles Chauffour, maire de Villeneuve-sous-Dammartin, Alain Aubry, Maire du Mesnil-Amelot et Laurent Mogno, président d'ECT ont signé en présence de la préfète de Seine-et-Marne, une convention de coopération pour le développement de ce projet.



De gauche à droite : Alain Aubry, Laurent Mogno, Gilles Chauffour, Béatrice Abollivier et Patrick Renaud



Travaux

Les travaux et rénovations se poursuivent de toutes parts

Centre technique municipal



Fondations pour les emplacements des bennes



Sol béton quartzé pour les entrepôts



La sous-face de la toiture vient d'être posée et les murs délimitant le terrain sont montés

Les travaux du futur CTM se poursuivent. La sous face de toiture vient d'être habillée. Devant la partie entrepôts, (stockage et garage pour les véhicules municipaux) des fondations sont en cours pour monter des murs de soutènement du terrain. Ces derniers délimiteront l'emplacement des bennes (pour déchets verts...) réservées aux services techniques. Les sols des entrepôts sont terminés. Il s'agit d'un sol béton quartzé, couleur naturelle, qui supportera le poids des engins et ne nécessitera pas d'entretien.

Intérieur de l'église Saint Martin



Le retable a été restauré avec la mise en œuvre du tableau de Saint Martin

La municipalité ne saurait laisser son patrimoine se dégrader. Rappelons que la construction de l'église Saint Martin date du XIII^e siècle et que les orgues datent du XVII^e et XVIII^e siècle. Depuis les années 1970 et jusqu'à ces derniers mois, l'église a connu plusieurs campagnes de restauration des parements intérieurs et

extérieurs. Après 8 mois de travaux concernant la toiture, les planchers du beffroi du clocher et l'ensemble des façades, c'est au tour de l'intérieur de profiter d'un coup de jeunesse. La toile de Saint Martin qui avait été mise de côté il y a des dizaines d'années, vient d'être restaurée et a repris aujourd'hui sa place au

dessus de l'autel. La sacristie a été complètement lessivée, les boiseries et le parquet ont été cirés. Un nouvel éclairage, mieux adapté y a été installé. Une partie des bancs a été reprise au niveau des assemblages. Enfin, un panneau digital vient d'être installé pour commander les différentes sonneries des cloches.



Une sacristie mieux éclairée



Une partie des bancs a été restaurée

Travaux

L'Octarine

Le chantier de l'Octarine avance également. Les toitures sont terminées, les ravalements sont en cours. Les différentes

entreprises (plomberie, électricité, cloisons...) interviennent actuellement pour aménager l'intérieur des logements.



Chantier de l'Octarine



Rue de Claye



Coussins berlinois rue de Claye



Une place PMR supplémentaire rue de Claye

Des coussins berlinois ont été posés rue de Claye au niveau de la place Théodule Brunet. Très robustes, ils limitent la vitesse des véhicules dans cette zone à 30km/h.

La municipalité a créé une nouvelle place PMR (personne à mobilité réduite) rue de Claye. Le fait de réserver ces places aménagées aux personnes handicapées ou à mobilité réduite au plus près des lieux de destination n'est pas une

faveur mais une nécessité. Merci de les laisser aux titulaires de la carte de stationnement répondant à un besoin réel.

Rue de Paris, on assiste à un réaménagement complet du stationnement en zone bleue devant l'auberge de la Pomme d'Or. Les trottoirs, pistes cyclables et piétonnes sont quasi terminés sur la section entre le feu rouge de la RN 1104 et les hôtels Océania/Nomad.

Rue de Paris

Réfection de la zone bleue devant l'auberge de la Pomme d'Or

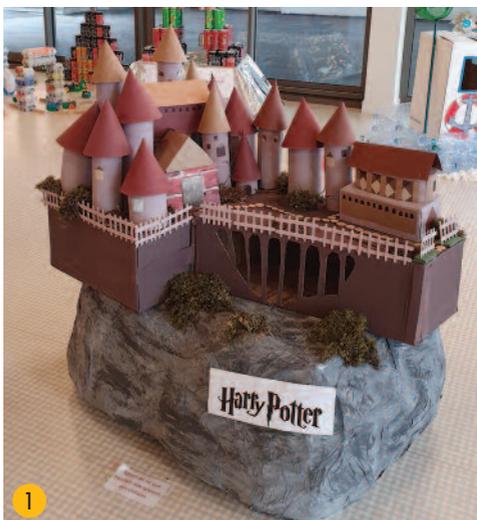


Réfection de la zone bleue devant l'auberge de la Pomme d'Or



Rétrospective

Mercredi 10 avril, l'accueil de loisirs a organisé une exposition d'œuvres réalisées avec des matériaux recyclés. (ph.1). Une petite mascotte, un lapin nain de quelques mois, a rejoint l'équipe des animatrices de l'accueil de loisirs (ph.2). Une quinzaine de randonneurs a participé à la rando des trois châteaux, sur un nouveau parcours (de 17 km) entre Crouy et Lisy sur Ourcq (ph.3). Comme chaque 3^e jeudi du mois, le club des seniors organise un goûter (ph.4 et 5).



Les beaux jours arrivant enfin, l'hôtel Courtyard a ouvert sa terrasse (ph.6). Les jeunes de la MDJM, maison des jeunes Mesnilois, sont allés se détendre à la factory de Moussy le Neuf pour une partie de bowling suivie d'un laser game (ph.7 et 8). Les petits de la MAM, maison des assistantes maternelles ont partagé leur récolte de Pâques (ph.9).



GRAND ANGLE



La municipalité et le comité des fêtes du Mesnil-Amelot

vous proposent

la fête communale

15/16
juin 2019

Brocante, fête foraine
Animations de rue
Restauration



Inscriptions brocante au 07 89 83 18 27



En cas d'urgence

Commissariat de Villeparisis :
01 60 21 36 50
SAMU : 15
Pompiers : 18 (112 depuis un portable)

EMPLACEMENTS DÉFIBRILLATEURS

- accueil de la mairie
- groupe scolaire St Exupéry
- centre de loisirs les Moussaillons
- gymnase
- salle polyvalente Maurice Droy
- vestiaire foot

PHARMACIE DE GARDE

téléphonez au commissariat
de Villeparisis au : 01 60 21 36 50

URGENCES EAU : 0 977 408 408

URGENCES SÉCURITÉ GAZ : 0 800 47 33 33

URGENCES ENEDIS : 09 72 67 50 77

INFIRMIÈRES, CABINET PARAMÉDICAL

30 rue de Claye. Tél. : 07 88 46 44 67

CABINET OSTÉOPATHE

30 rue de Claye. Tél. : 01 60 35 57 24

DON DU SANG

www.adbs-meaux.fr ou www.dondusang.net

Culture

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, vendredi :

9h/12h - 14h/18h30

Jedi : 14h/18h30

2 rue du Chapeau - 77990 Le Mesnil-Amelot

Tél. : 01 60 03 56 85

mediatheque@lemesnilamelot.fr

Responsable : Delphine Blomme

Jeunesse et loisirs

ÉCOLE SAINT EXUPÉRY

4 bis rue de Brouet
77990 Le Mesnil-Amelot

Tél. : 01 60 26 39 94

Fax : 01 60 26 51 39

ecole.mesnil.amelot@wanadoo.fr

Directrice de l'école : Sylvie Cresson

CANTINE

4 bis rue de Brouet 77990 Le Mesnil-Amelot

Tél. : 01 60 26 39 19

Responsable cantine : Nathalie Boucher

ACCUEIL DE LOISIRS

"LES MOUSSAILLONS"

8 rue de Brouet. Tél. : 01 60 03 47 10

accueilloisirs@lemesnilamelot.fr

Responsable : Elisabeth Loureiro

MAM : "P'TITS PIEDS, P'TITES MAINS"

10 rue de Brouet. Tél. : 01 64 66 71 18

MDJM : "MAISON DES JEUNES MESNILOIS"

1 bis rue du Bosnier. Tél. : 06 63 11 74 98

PLAINE OXYGÈNE

Rue de la Chapelle 77990 Le Mesnil-Amelot

Tél. : 0 971 000 000

www.plaineoxygene.com

PLAINE LUDIBOO

Rue de la Chapelle 77990 Le Mesnil-Amelot

www.plaineludiboo.com

N° pratiques

ADMINISTRATIONS

L'équipe municipale :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous
pris auprès de son secrétariat.

Secrétariat du Maire :

Sandrine Arbey : 01 60 03 64 71

sandrine.arbey@lemesnilamelot.fr

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 9h/12h - 14h/18h

Mercredi : 9h/12h

Vendredi : 9h/12h - 14h/17h

Adresse : 2 rue du Chapeau

77990 Le Mesnil-Amelot

Tél. : 01 60 03 51 18

Fax : 01 60 03 96 43

mairie@lemesnilamelot.fr

www.lemesnilamelot.fr

LA POSTE

8 Grande Cour - 77990 Le Mesnil-Amelot

Du lundi au samedi de 9h à 12h15

Accueil téléphonique

La poste : 3631

Accueil téléphonique

La banque postale : 3639

Etat civil 2018

NAISSANCES :

| | |
|-------------------|-----------------|
| - Ziad EL AOUD | 17 février 2019 |
| - Eda ÇOL | 26 février 2019 |
| - Edénne BOUNOUAR | 10 mars 2019 |

MARIAGE :

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| - Sanaa BELAOUNI et Adel BOUGHENDJOUR | 16 mars 2019 |
|---------------------------------------|--------------|

SI VOUS ÊTES UN COMMERÇANT
MESNILOIS, UN RESPONSABLE
D'ASSOCIATION, UN PRESTATAIRE
DE SERVICES, UN DIRECTEUR
D'ENTREPRISE OU ENCORE
UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ
ET QUE VOUS SOUHAITEZ METTRE
À JOUR LES INFORMATIONS
VOUS CONCERNANT, NOUS
VOUS INVITONS À CONTACTER
ISABELLE RIGAULT,
SERVICE COMMUNICATION AU
01 60 03 60 83

Infos pratiques

Agenda ^{été} 2019

15 et 16 juin

Fête communale
et grande brocante

samedi 22 juin

11h30 - Kermesse
école Saint Exupéry

samedi 29 juin

19h - Représentations
des 3 ateliers Théâtre
salle Maurice Droy

24/28 juin

Passage du Jury municipal
Villes et villages fleuris

vendredi 13 juillet

Feu d'artifice et bal
stade et salle Maurice Droy

du 19 juillet au 1^{er} août

Colonies en Espagne

lundi 2 septembre

Rentrée des classes
école Saint Exupéry

vendredi 13 septembre

20h - Concert Quatuor Baikal
les plus belles chansons russes
église Saint-Martin

Déchets verts

A sortir la veille au soir

vendredis 7, 14, 21, 28 juin

vendredis 12 et 26 juillet

vendredis 9 et 23 août

Encombrants

A sortir la veille au soir

mardi 20 août



LA MAIRIE :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 9h/12h - 14h/18h

Mercredi : 9h/12h

Vendredi : 9h/12h - 14h/17h

Adresse : 2 rue du Chapeau - 77990 Le Mesnil-Amelot

Tél. : 01 60 03 51 18 - Fax : 01 60 03 96 43

mairie@lemesnilamelot.fr

www.lemesnilamelot.fr